

Paris, le 13 décembre 2023

Négociations commerciales 2024 :

Les PME-ETI des Territoires demandent un juste prix

Sous la pression de la poursuite de hausse des coûts, les PME-ETI industrielles fournisseurs de la distribution ont besoin de vendre leurs produits au juste prix à la grande distribution. Dans le cadre d'un calendrier resserré pour cette année, ces prochaines semaines de négociations sont capitales pour redonner de l'oxygène aux entreprises qui irriguent nos territoires et qui sont engagées dans les filières industrielles et agricoles françaises.

La FEEF qui regroupe plus de 1000 entreprises PME-ETI a conduit une enquête auprès de ses adhérents sur les négociations actuelles :

- La demande moyenne de tarif des fournisseurs PME-ETI est de **+3,5%** (tous secteurs confondus) ;
- Le prix des matières premières agricoles continue de progresser : **+9,4%** en 2023 par rapport à 2022 ainsi que celui des matières premières industrielles (emballages, transport,...) : **+10%** entre 2022 et 2023 ;
- **51%** d'augmentation des factures d'énergie en 2023 par rapport à 2022 ;
- Dans ce contexte, **73%** des entrepreneurs PME-ETI prévoient une baisse de leur résultat net en 2023.

Ces chiffres confirment que le coût de revient des produits ne baisse pas à date pour les industriels PME-ETI. **Dans ce contexte, les PME-ETI ayant adressé en responsabilité leur besoin tarifaire, seul un juste prix prenant en compte la réalité des coûts permettra de préserver l'équilibre économique des entreprises du territoire. C'est indispensable pour que ces entreprises continuent à embaucher, à investir dans la transition écologique et à répondre aux attentes des consommateurs.**

« La reconnaissance par le législateur de la différenciation dans les relations commerciales sur la base du critère européen de 350M€ de chiffre d'affaires groupe est une grande avancée pour les négociations de cette année. La priorité donnée aux entreprises à taille humaine doit s'accompagner d'une prise en compte de leurs coûts pour aboutir à un juste prix pour tous les maillons de la chaîne et pour valoriser les produits français dans les rayons de la grande distribution », souligne Léonard Prunier, Président de la FEEF.

A propos de la FEEF :

La **FEEF** (Fédération des Entreprises et Entrepreneurs de France) représente les PME-ETI des produits de consommation du quotidien. Cela correspond à 22 000 entreprises indépendantes, 250 000 emplois directs et 33 000 sites de production répartis dans les territoires. Garantes de la souveraineté industrielle et alimentaire de la France, ces entreprises de nos régions sont engagées en faveur des produits responsables, de l'approvisionnement et de l'emploi local. A cet égard, la FEEF a créé en 2014 le Label RSE « **PME+** » pour valoriser les actions sociétales des PME-ETI fournisseurs de la distribution. www.feef.org

Contact presse

FEEF : Virginie Feuillebois – Tél. : 01 47 42 43 33 – Email : vfeuillebois@feef.org